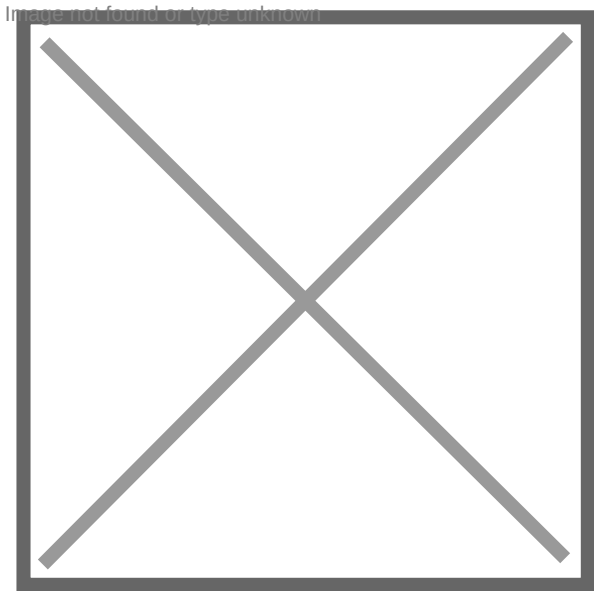




Problème d'exploitation forestière

Par **fpapasian**, le **05/05/2010** à **10:09**

Bonjour,

le contexte : deux parcelle de bois mitoyennes. Un arbre pousse sur la parcelle N°1. La tempête déracine cet arbre qui s'abat sur la parcelle N° 2.

la question : Le propriétaire de la parcelle N° 2 a t il le droit d'exploiter le bois de l'arbre tombé sur sa parcelle ?

d'avance merci pour vos réponses.

Cordialement,